



Editer un fond de plan de masse avec cadastre.gouv.fr

Etape 1 : Connexion

- Connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site internet ci-après :
<https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

Etape 2 : Adresse

Recherche par l'adresse postale

- Saisissez les informations demandées, puis validez :

The screenshot shows the 'MA RECHERCHE' section of the website. It includes fields for 'N° de voirie et rue', 'Lieu-dit', 'Ville, Commune', 'Code Postal', and 'Département'. There is a 'Choisir' dropdown for the department and a 'RECHERCHER' button. A blue box labeled 'Valider' points to the 'RECHERCHER' button. Below the search fields, there is a link 'Préférer une recherche par références cadastrales'.

OU recherche par les références cadastrales

- Cliquez sur l'onglet indiqué ci-dessous :

The screenshot shows the same 'MA RECHERCHE' section. A blue box highlights the link 'Préférer une recherche par références cadastrales' at the bottom of the search section. To the right of the box, there are three horizontal lines.

- Saisissez les informations demandées, puis validez :

Préfixe (par défaut, taper « 000 »)

Section

Numéro de parcelle

Etape 3 : Affichage du plan

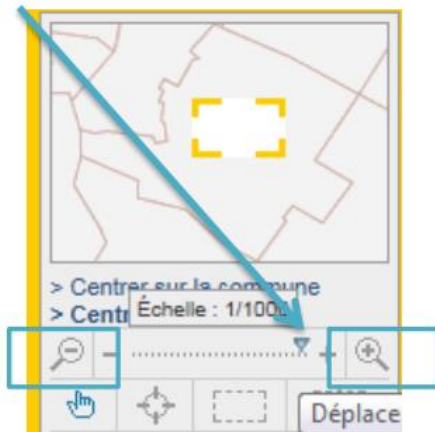
- Cliquez sur « Voir (gratuit) » indiqué dans l'encadré ci-dessous :

- Vous obtiendrez ensuite une vue de la parcelle :



Etape 4 : L'échelle

- Pour établir l'échelle cliquez sur les curseurs indiqués, celle-ci s'affichera lorsque vous placerez votre souris ici :



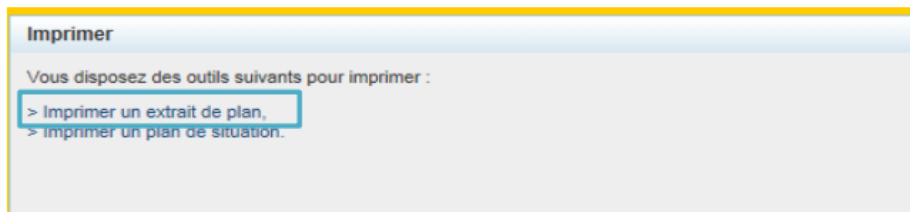
- Choisissez une échelle adaptée à votre parcelle. L'intégralité de votre parcelle doit être visible. Ceci afin de pouvoir par exemple, dessiner avec des côtes, les travaux à réaliser (extensions, annexe ou sur l'existant).
- Si votre parcelle est trop grande, vous pouvez envisager un premier plan de la parcelle pour dessiner votre projet de travaux. Et un second plan plus proche pour coter vos travaux.

Etape 5 : Impression

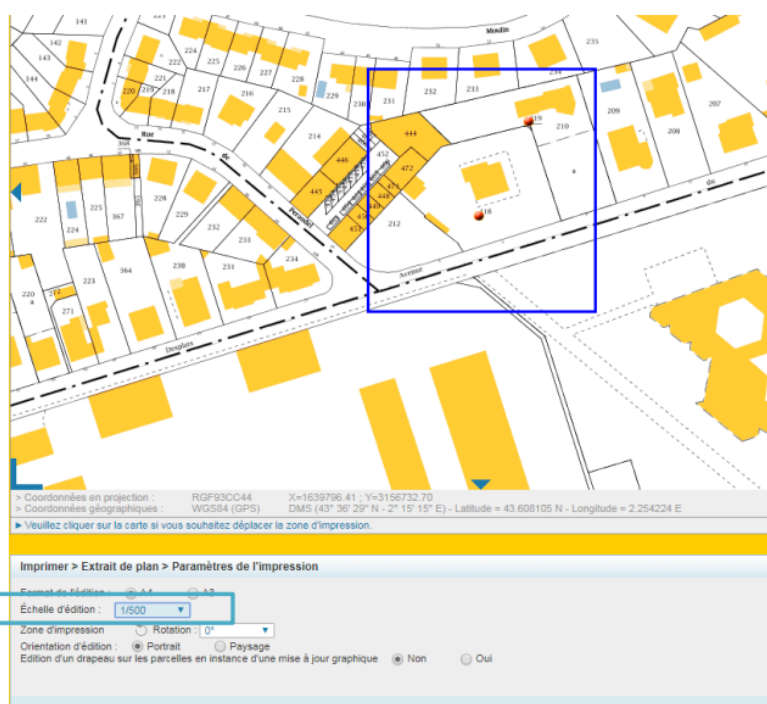
- Pour imprimer le plan cadastral, cliquez sur « imprimer » (1), puis sur « Paramètres de l'impression en mode outil avancés » (2) :



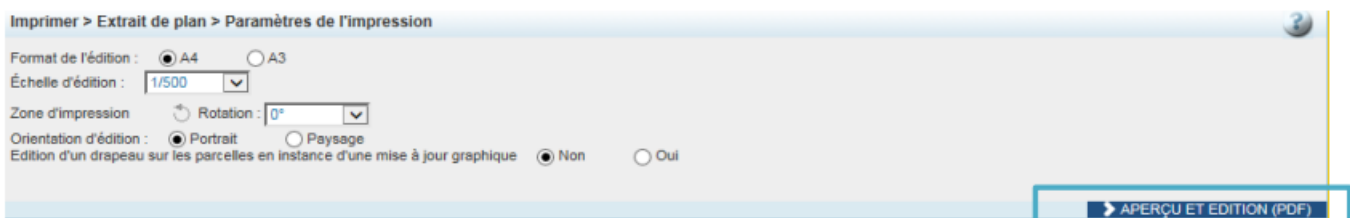
- Après avoir cliqué sur « Paramètres de l'impression en mode outils avancés », choisissez « imprimer un extrait du plan » indiqué ci-dessous :



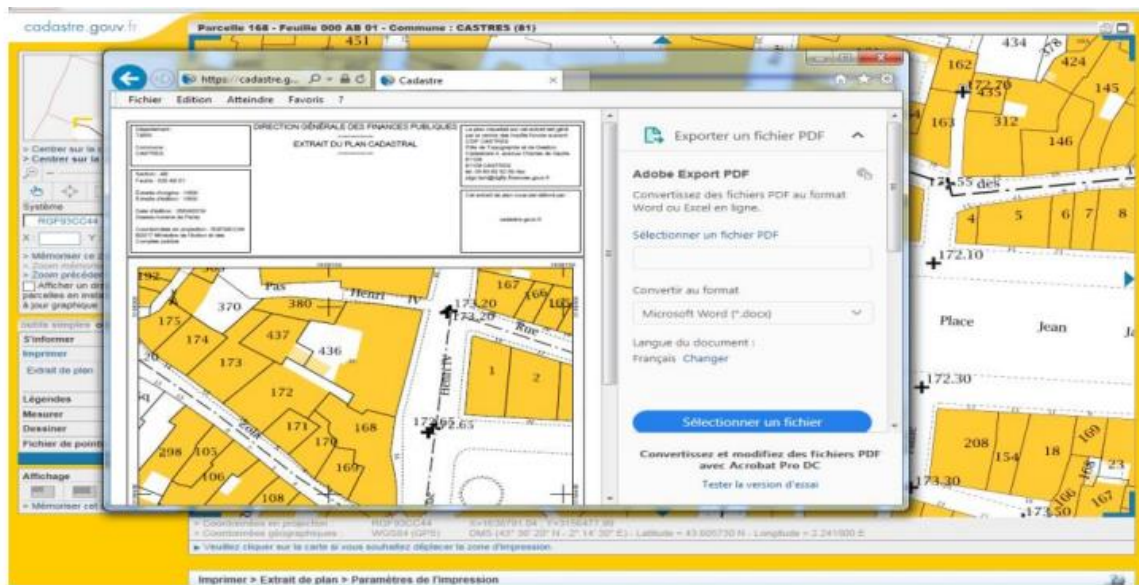
- Vérifiez que votre échelle est bien celle appliquée à l'étape 4. Dans le cas contraire, modifiez l'échelle en déroulant la barre indiquée ci-dessous :



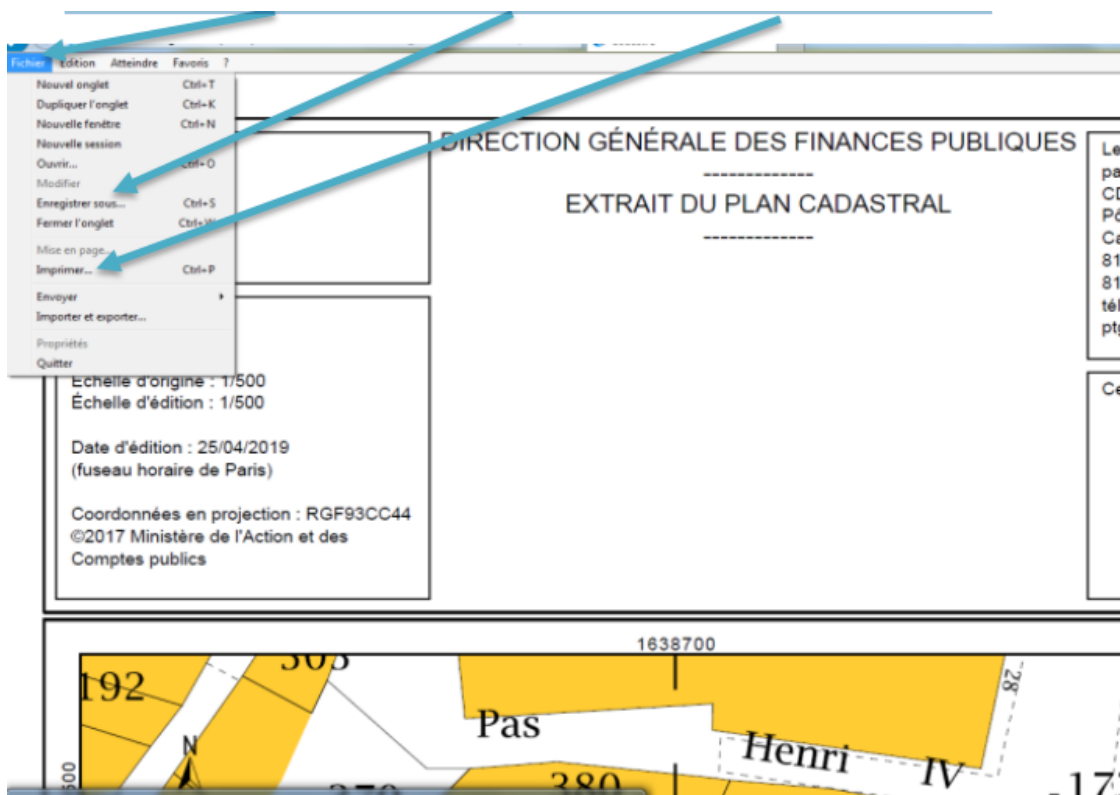
- Si votre plan vous convient, vous pouvez le convertir en PDF et l'imprimer en cliquant sur l'onglet indiqué :



- Ensuite, un nouvel onglet s'affiche, celui-ci contient la version PDF du plan de masse:



- Cliquez sur « fichier » pour « enregistrer » ou « imprimer » le plan :



Etape 6 - Dessiner les travaux à réaliser

Pour dessiner les projets de travaux, vous pouvez :

- Utiliser un logiciel adapté (word, paint, inkscape, etc.)
- Dessiner à la main, directement sur le plan de masse imprimé

Selon votre dossier, plusieurs éléments devront apparaitre sur le plan de masse :

- Les constructions existantes et les aménagements extérieurs (ex : terrasse, véranda, piscine, etc.)
- Un dessin représentatif du projet de travaux
- Les limites du terrain et ses clôtures
- L'accès au terrain (allées portail, etc.)
- Les plantations
- Les réseaux existants ou à créer
- Les différentes distances et/ou les surfaces